



(Règlement mis à jour le 10 mai)

## ARTICLE 1 Organisation et Epreuve

L'AC Beauchamp Orientation, organisateur de courses d'orientation et de raids multi-sports depuis 1979, vous propose de participer à l'une des trois épreuves du VO<sup>2</sup> 3D (Val-d'Oise Orientation 3 défis). Ce sont 3 courses d'orientations pédestres chronométrées en libre choix dans le domaine forestier de Montmorency, le dimanche 20 mai 2011 :

- la VO2 Diabolique, 95 postes
- la VO2 Diplomate, 31 postes
- la VO2 Découverte, 14 postes

## ARTICLE 2 Déroulement

Nous vous accueillerons le dimanche [20 mai 2011](#) sur la « Route des Bonshommes » en Forêt de l'Isle-Adam.

**VO<sup>2</sup>Diabolique** : (épreuve limitée à 200 participants)

Dès [6h30](#), accueil, ouverture des vérifications techniques des participants de la **VO<sup>2</sup>Diabolique**. Pour cette épreuve, le briefing aura lieu à [7h45](#) sur le lieu de départ pour un rappel global du déroulement de l'épreuve ainsi que quelques consignes de sécurité.

**Le départ en Masse de la VO<sup>2</sup>Diabolique est prévu à 8h00**. La prise de carte s'effectuera 600 mètres après le départ.

94 balises seront représentées sur votre carte. Le réseau de postes vous permet librement de faire votre choix et vous déterminerez vous-même votre parcours pour retrouver le maximum de balises avant [13h00](#). Les n° de postes communs aux 2 cartes, qui se chevauchent, sont marqués en rouge, tous les autres en violette.

La balise 95 sera à trouver en mémoire (à mémoriser depuis le poste n°9).

Ravitaillement léger (eau, fruits secs, gâteaux).

[VO<sup>2</sup> Diabolique : Accueil 6h30 > Briefing 7h45 > Départ 8h00 > Fermeture circuit 13h00](#)

**VO<sup>2</sup>Diplomate** : (épreuve limitée à 200 participants)

Dès [8h00](#), accueil, inscriptions sur place ([tarif majoré](#)), ouverture des vérifications techniques des participants de la **VO<sup>2</sup>Diplomate**. Pour cette épreuve, le briefing aura lieu à [9h15](#) sur le lieu de départ pour un rappel global du déroulement de l'épreuve ainsi que quelques consignes de sécurité.

**Le départ en Masse de la VO<sup>2</sup>Diplomate est prévu à 9h30**. La prise de carte s'effectuera 600 mètres après le départ.

30 balises seront représentées sur votre carte. Le réseau de postes vous permet librement de faire votre choix et vous déterminerez vous-même votre parcours pour retrouver le maximum de balises avant [13h00](#).

La balise 95 sera à trouver en mémoire (à mémoriser depuis le poste n°9).

Ravitaillement léger (eau, fruits secs, gâteaux).

[VO<sup>2</sup> Diplomate : Accueil 8h00 > Briefing 9h15 > Départ 9h30 > Fermeture circuit 13h00](#)

## **VO<sup>2</sup>Découverte :**

Dès 9h30 : accueil et inscriptions sur place.

Départs libres prévus de 10h00 à 12h00

**La fermeture de l'ensemble des parcours est fixée à 13h00.**

*Le classement sera établi en tenant compte d'abord du **nombre de balises trouvées** et ensuite du **temps réalisé pour effectuer ce parcours dans le temps imparti.***

## **ARTICLE 3**      Règlement et sécurité

Sur les parties du parcours traversant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté au poste le plus proche. En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel à la brigade de pompiers. A ce moment-là, la direction des opérations mettra en œuvre tous les moyens appropriés. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Elle pourra alors présenter un dossier auprès de son assurance individuelle accident personnelle. Tout coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. Il n'y a aucune raison de se perdre, néanmoins il est conseillé de s'équiper d'un téléphone portable pendant la course. Les N° de portables des organisateurs et responsables de l'épreuve seront indiqués sur la carte. En cas de mauvais temps, cas de force majeure ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou bien d'annuler l'épreuve.

Les participants sont tenus de respecter l'environnement (**ne rien jeter**) et d'être attentifs aux usagés de la forêt.

**Le non respect du présent règlement entraînera la mise hors course immédiate.**

## Consignes complémentaires pour la VO<sup>2</sup> Diabolique :

Pas de point de passage obligé, pas de traversée de route. Le lieu de ravitaillement est indiqué sur la carte .

Tout participant absent ou en retard ne pourra prétendre au remboursement des frais d'inscription. Pas de décompte temps en cas de retard.

Tout dossier incomplet au 10 mai sera rejeté.

## **ARTICLE 4**      Matériel

### **Matériel fourni par l'organisation :**

- La carte IOF au 1/10000 de 2012 : 2 cartes au format A3 en qualité pretex pour la VO<sup>2</sup> Diabolique, une au format A4 pour la VO<sup>2</sup> Diplomate et la VO<sup>2</sup> Découverte.
- Prêt du doigt électronique SI

### **Matériel non fourni et conseillé :**

- Boussole
- Montre pour les temps de course.
- Collant lycra
- Guêtres de protections (mollets), jambes couvertes indispensable !
- Un stabilo (pour tracer votre itinéraire)

### **Prévoir et conseillé pour la VO<sup>2</sup>Diabolique et Diplomate :**

- Sac à dos avec autonomie ravitaillement

- Téléphone portable

## ARTICLE 5 Participation

La participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Du fait de son inscription le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo concernant l'épreuve dans la cadre de la promotion de celui-ci.

La VO<sup>2</sup>Diabolique est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 16 ans.

Un mineur doit obligatoirement avoir une décharge parentale. Tout participant au VO<sup>2</sup> 3D s'engage à fournir soit la copie d'une licence FFCO, FFSU ou UNSS avec la mention "CO en compétition" pour pouvoir être couvert par l'assurance FFCO, soit un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an (Conformément à l'article 6 de la loi du 23 mars 1999). Toute photocopie de certificat doit être paraphée de la mention "certifiée conforme à l'original" + datée + signée par le concurrent.

## ARTICLE 6 Inscriptions et tarifs

Pour des raisons évidentes d'organisation, il n'y aura **pas d'inscription sur place pour le VO<sup>2</sup> Diabolique**. L'inscription au VO<sup>2</sup>Diabolique devra être complétée sur place au plus tard le **10 mai 2012** et dans la limite du nombre d'inscrits. Tout dossier incomplet à cette date sera rejeté. Pour le VO<sup>2</sup> Diplomate et Découverte, l'engagement sera possible sur place.

Pour toute demande de renseignement, veuillez contacter : [acbc9502@gmail.com](mailto:acbc9502@gmail.com)

Les inscriptions sont à faire en envoyant un chèque à l'ordre de :

### **AC Beauchamp Orientation**

avec le bulletin d'inscription accompagné des éléments décrits sur le bulletin à l'adresse suivante :

Denis ROUZOT – AC beauchamp Orientation, 8 Allée Van Gogh, 95270 BELLOY-en-FRANCE.

### Tarification VO<sup>2</sup> 3D 2012

	VO <sup>2</sup> Diabolique 95 Postes	VO <sup>2</sup> Diplomate 30 Postes	VO <sup>2</sup> Découverte 10 Postes	
<b>Licenciés</b> FFCO, FFSU, UNSS <b>Mineurs Licenciés</b> FFCO, FFSU, UNSS	11€ jusqu'au 10/05/12	8€ jusqu'au 10/05/12	7€ jusqu'au 10/05/12	
	9€	6€	5€	
<i>pas d'inscription sur place</i>		12€ sur place	11€ sur place	
		10€ sur place	9€ sur place	
<b>Non licenciés</b> <b>Mineurs</b> <b>Non Licenciés</b>	14€ jusqu'au 10/05/12	11€ jusqu'au 10/05/12	10€ jusqu'au 10/05/12	<i>assurance journée "Pass'O"</i> GEC+ Classement avec CERTIFICAT MEDICAL
	12€	9€	6€	
<i>pas d'inscription sur place</i>		15€ sur place	14€ sur place	
		12€ sur place	11€ sur place	

## ARTICLE 7 Chronométrage

Le chronométrage est réalisé, comme sur toutes nos organisations, par le système SPORTIDENT de chronométrage et de contrôle par puce électronique, en utilisant le logiciel HELGA. Ces puces stockent toutes les balises validées.

Des prêts de puces électroniques individuelles seront effectués à l'accueil contre un chèque de caution à l'ordre de l'**AC Beauchamp** (dans la limite des puces disponibles). La caution sera rendue après l'arrivée de la course en échange de la puce.

Les résultats de chaque épreuve seront affichés sur le lieu de course au fil des arrivées, et sur le site internet de L'AC Beauchamp.

## ARTICLE 8 Barriere horaire et pénalités

Une seule barrière horaire est imposée :

**Vous devez être parvenu à l'arrivée au plus tard à 13h00.** Au delà de 13h00, vous serez classés à la suite des concurrents arrivés avant 13h00 et ce quelque soit le nombre de postes validés.

Remarques concernant les puces Sportident et les boîtiers de Contrôle équipant chaque balise : Un seul bip et/ou flash de la diode (LED) du boîtier est nécessaire et suffisant. En cas de boîtier non fonctionnel (absence de bip ou de flash), poinçonnez la carte avec le poinçon mécanique situé sur la balise dans une case « R ».

## ARTICLE 9 Désistement, remboursement, cas particuliers

Les éventuels désistements devront être signalés par courriel à [acbco9502@gmail.com](mailto:acbco9502@gmail.com) au plus tard 30 jours avant la date du départ (20 avril 2012) pour avoir droit à un remboursement, sur la base de 60 % des frais d'inscription déjà réglés. Plus de remboursement passé cette date.

Le jour de l'épreuve, dans les cas où les conditions pourraient nuire à la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours. Dans le cas extrême où l'organisation se devrait d'annuler, un remboursement sera effectué sur la base de 60 % des frais d'inscription déjà réglés.

## ARTICLE 10 Jury d'épreuve et réclamations

Il se compose du directeur de course, du contrôleur technique, du traceur, ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation. Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel. Les réclamations sont recevables par écrit dans les 60 minutes après l'affichage des résultats provisoires.